



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2020/5456

Attribution d'une subvention de 40 000 euros à l'association Lyon Bande Dessinée, pour l'organisation de la 15e édition du "Lyon BD Festival " du 12 au 14 juin 2020 - Approbation et autorisation de signature d'une convention d'application.

Direction des Evénements et Animations

**Rapporteur :** M. CUCHERAT Yann

**SEANCE DU 27 JANVIER 2020**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 29 JANVIER 2020

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 20 JANVIER 2020

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA  
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 3 FEVRIER 2020

DELIBERATION AFFICHEE LE : 6 FEVRIER 2020

**PRESIDENT** : M. COLLOMB Gérard

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme BLEY, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAIN, M. COULON, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : Mme BALAS (pouvoir à M. GUILLAND), Mme SERVIEN (pouvoir à M. BRUMM), M. PHILIP (pouvoir à Mme RABATEL), Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), Mme BERRA (pouvoir à Mme NACHURY), Mme BURILLON (pouvoir à Mme CONDEMINE), M. JULIEN-LAFERRIERE (pouvoir à Mme PICOT), M. BOUDOT

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2020/5456 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 40 000 EUROS A L'ASSOCIATION LYON BANDE DESSINEE, POUR L'ORGANISATION DE LA 15E EDITION DU "LYON BD FESTIVAL " DU 12 AU 14 JUIN 2020 - APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE D'UNE CONVENTION D'APPLICATION. (DIRECTION DES EVÉNEMENTS ET ANIMATIONS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 15 janvier 2020 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

L'association Lyon Bande Dessinée organisation, dont le siège social est situé 133 boulevard de la Croix-Rousse à Lyon 4<sup>e</sup>, organise la 15<sup>e</sup> édition du Festival de la Bande Dessinée de Lyon, du 12 au 14 juin 2020 dans divers lieux emblématiques de Lyon.

L'association Lyon Bande Dessinée organisation, communément désignée « Lyon BD », a été créée en 2005 et a pour but de promouvoir la bande dessinée sous toutes ses formes et d'organiser toute action, édition, ou manifestation dans ce sens.

L'association porte notamment l'organisation du Festival de la bande dessinée de Lyon (Festival de Lyon BD), créé en 2006.

Forte du succès rencontré et souhaitant installer le festival dans le paysage culturel et événementiel lyonnais, l'association investit en 2008 le Palais du commerce avec 4 500 personnes au rendez-vous.

Depuis sa création, la fréquentation augmente régulièrement pour atteindre l'an dernier 80 000 visiteurs sur les deux volets *In* et *Off* avec plus de 170 événements, 270 autrices et auteurs présents et plus de 50 lieux investis (musée d'art contemporain, opéra de Lyon, théâtre comédie Odéon, Hôtel de Ville, Musée Lugdunum, bibliothèques municipales de Lyon...).

Le festival, qui se déroule sur plusieurs pôles emblématiques lyonnais, a vu sa programmation s'étendre sur plusieurs institutions culturelles et a réussi à faire entrer la bande dessinée dans des lieux inattendus.

Le festival a été marqué par des créations originales, de nombreux concepts et spectacles transdisciplinaires autour de la bande dessinée et un développement important de thématiques internationales avec la présence de « grands éditeurs ».

Depuis 2011, l'association a tissé des liens avec plusieurs pays et a développé son réseau de partenaires internationaux. « Lyon BD » a notamment collaboré avec la Catalogne, l'Argentine, le Québec, les villes d'Alger, de Montréal, de Shanghai et de Francfort, pour divers projets de créations et publications.

Au-delà des relations internationales déjà ancrées, le thème Africa 2020 ouvre tout le continent aux partenariats multiples.

L'année 2020 marque un tournant majeur pour cet événement : le ministre de la culture, Franck Riester, a annoncé que 2020 serait « Année de la bande dessinée ».

Elle sera aussi l'année des 15 ans de l'association Lyon BD et précèdera l'ouverture en 2021 par l'association, d'un lieu pérenne à Lyon consacré à la bande dessinée.

Le festival se compose d'une programmation *In*, les 13 et 14 juin 2020, au Palais de la Bourse et à l'Hôtel de Ville avec plus de 100 auteurs invités, des éditeurs, des librairies et bouquinistes, des rencontres, des conférences, des spectacles et des séances de dédicaces, mettant en valeur des auteurs de bande dessinée.

Pour la programmation *Off* durant le mois de juin, plus de 50 lieux seront investis dans la ville (bibliothèques, restaurants, mairies, galeries, musées..), pour proposer des activités en lien avec la bande dessinée.

Le 12 juin, veille de ce week-end grand public, aura lieu la journée professionnelle. Un espace sera également dédié aux rendez-vous entre auteurs, éditeurs et sociétés de droits d'auteur. Cette journée permettra aux professionnels de se rencontrer et de débattre autour des problématiques, des enjeux et des opportunités du 9<sup>e</sup> art actuel.

Une programmation riche et diversifiée est spécialement étudiée : expositions, rencontres, master class...

La programmation complète du festival est en cours de finalisation, mais certaines manifestations sont d'ores et déjà prévues :

- Au musée de l'Imprimerie, 15 auteurs de BD ont carte blanche pour imaginer le visuel qu'ils auraient rêvé de réaliser pour un disque. Leurs créations s'insèrent dans le parcours de l'exposition « Vinyle Party » du musée de l'Imprimerie.

- Le photographe Tim Douet suit pendant un an l'effervescence de la bande dessinée lyonnaise. D'atelier en librairie, de rencontres avec des auteurs en visites des écoles d'art, il rend compte, à travers une série de photographies, de la vitalité et de la créativité de la bande dessinée lyonnaise : une exposition en forme d'hommage aux acteurs de la bande dessinée lyonnaise.

- Le festival aura l'honneur d'accueillir la belle exposition réalisée par la BPI Pompidou de Paris, en hommage à Riad Sattouf, l'un des auteurs majeurs actuels ; le lieu reste à définir.

- Chloé Cruchaudet s'est associée avec le Lyon Bd festival pour lancer l'opération « les Belles Personnes » : elle a recueilli des témoignages sur des individus qui valent le détour. Les textes recueillis par les participants sont postés sur un blog et une sélection d'entre eux sera mise en images, sous la forme d'une ou de plusieurs pages de bande dessinée. Ces planches seront dévoilées au Parc Fosse aux Ours, dans l'exposition « les Belles Personnes - Galerie subjective des héros et des héroïnes du quotidien ».

- Le musicien, interprète et compositeur Thomas Dutronc et le dessinateur et scénariste barcelonais Efa se retrouveront sur scène pour un concert dessiné autour de l'album d'Efa consacré à la vie de Django Reinhardt.

- L'espace Jeunesse du festival aura sa propre scène sur laquelle seront proposés plusieurs spectacles (musique, dessins en live, comédiens,...) aux enfants et jeunes publics.

Quelques événements auront également lieu à l'extérieur de Lyon.

A travers le festival de Lyon BD, l'objectif de l'association Lyon bande dessinée organisation est de :

- mettre en avant le neuvième art, notamment par l'implication des nouvelles technologies et de l'image sous toutes ses formes, en privilégiant la création originale ;

- promouvoir et diffuser la bande dessinée francophone et étrangère auprès des Lyonnais, à travers des actions et des animations pédagogiques, pendant le festival mais également tout au long de l'année ;

- proposer une programmation artistique axée également sur le spectacle vivant, l'interdisciplinarité et l'ouverture à l'international ;

- confirmer la place historique et actuelle de la Ville de Lyon en matière d'arts graphiques.

En 2019, l'association a reçu une subvention de 40 000 euros de la Ville de Lyon pour l'organisation de cet événement : une subvention de 20 000 euros a été versée par la Délégation Événementiel (délibération n° 2019/4632 du 25 mars 2019), complétée par une subvention de 20 000 euros versée par la Délégation Culture (délibération n°2019/4912, du 1er juillet 2019).

Cette année, l'association sollicite une subvention de 50 000 euros allouée à l'opération et le budget prévisionnel du festival s'élève à 567 326 euros.

En raison de l'intérêt que présentent les activités de l'association Lyon Bande Dessinée Organisation, je propose de lui allouer une subvention de 40 000 euros répartie à hauteur de 20 000€ par la délégation Événements et 20 000€ par la délégation Culture.

Une convention cadre d'une durée de 3 ans a été établie en 2019 et permet de fixer les conditions d'attribution par la Ville de Lyon de cette subvention, ainsi que les modalités de contrôle de l'utilisation de cette subvention. A ce titre, il est donc nécessaire d'établir une convention d'application.

Vu l'avis du Conseil des 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> arrondissements ;

Vu la délibération du Conseil municipal n° 2019/4632 du 25 mars 2019 ;

Vu la délibération du Conseil municipal n° 2019/4912, du 1er juillet 2019 ;

Vu ladite convention ;

Ouï l'avis de la commission culture - patrimoine ;

## **DELIBERE**

- 1- Une subvention de 40 000 euros est allouée à l'association Lyon Bande Dessinée Organisation, pour l'organisation de la 15<sup>e</sup> édition du Festival de la bande dessinée de Lyon les 12,13 et 14 juin 2020.
- 2- La convention d'application à la convention cadre pluriannuelle, établie entre la Ville de Lyon et l'association Lyon Bande Dessinée, en est approuvée.
- 3- M. le Maire est autorisé à signer ledit document.
- 4- 4. La dépense correspondante, soit 40 000€, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2020, sur le code service 10230, programme EVENCULT, opération AUTCULT, ligne de crédit n° 43985, nature 6574, fonction 024, après transfert de 20 000€ à partir de la LC47466, nature 6574, fonction 30, programme SOUTIENAC, opération CASINOAC de la Délégation Culture.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Yann CUCHERAT